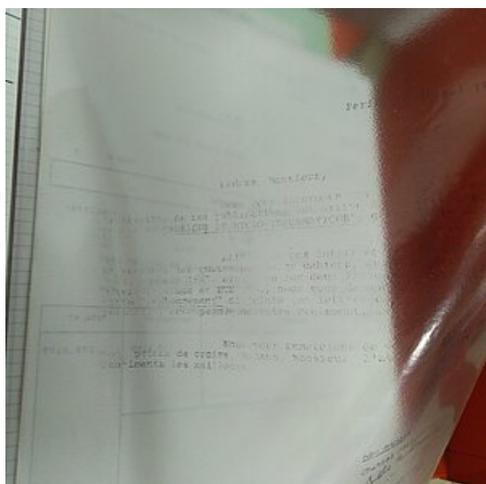


Mes archives : en prendre soin - en faire don

Tous les conseils et les informations concernant votre archivage.



Prendre soin de mes archives

Vous êtes propriétaire de documents d'archives, témoignages de votre histoire personnelle, de la vie d'une association ou d'une entreprise ? Voici quelques règles simples qui vous permettront de les conserver dans de

<https://www.grandorlyseinebievre.fr/interco/service-archives/mes-archives-en-prendre-soin-en-faire-don?>

bonnes conditions :

- > **Conserver vos documents** dans des boîtes en carton : cela les protège de la poussière mais aussi de la lumière, des insectes papivores et de la pollution ;
 - Conseil de l'archiviste : une boîte à chaussure constitue un bon contenant.
- > **Entreposer vos archives** dans un lieu tempéré et sain : l'humidité favorise l'épanouissement des spores de moisissures et attire les insectes. Un air trop sec rend le papier cassant ;
 - Conseil de l'archiviste : la température idéale est comprise entre 18 et 20 ° C, il convient d'éviter les trop grandes variations. L'humidité doit avoisiner les 55%.
- > **Ôter les trombones**, attaches, agrafes métalliques ainsi que les élastiques : la rouille, tout comme le caoutchouc desséché, tâchent et déchirent le papier.
 - Conseil de l'archiviste : éviter les pochettes en plastique car l'encre s'y transfère. Favoriser des chemises en papier blanc. Une simple feuille A4 utilisée comme signet permet de séparer les documents sans les abîmer.
- > **Limiter la manipulation des documents**, Se laver les mains auparavant. L'acidité de la peau peut endommager les documents.
 - Conseil de l'archiviste : consulter les documents sur une surface dégagée. Eloigner toute source d'accident (boisson, flamme, etc.).

Faire don de mes archives

Correspondances, photographies personnelles, documents hérités d'un aïeul, mais aussi archives associatives ou d'entreprises offrent un point de vue original et complémentaire à la compréhension de la vie dans nos communes. Elles peuvent venir enrichir le patrimoine local, sous la forme d'un don. Le donateur conserve son accès de plein droit aux documents, mais les archivistes se chargent de leur bonne conservation et communication, selon les règles prédéfinies selon les règles en vigueur pour les archives publiques.



Mémoire de confinement : projet de collecte auprès des habitants et travailleurs du territoire de l'Etablissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre. Afin de participer à cette collecte, vous pouvez répondre au [questionnaire sur le ressenti du confinement](#) , nous contacter par [mail](#) ou par téléphone (01 69 57 80 97).

En savoir plus la procédure de don manuel





Bâtiment Askia

11 avenue Henri Farman

BP748

94 398 Orly aéroport

Cedex

☎ 01 78 18 22 22